

FORMATION

RISQUE PENAL EN DROIT DU TRAVAIL

PROGRAMME

Objectif : Être capable de :

- Maîtriser les mécanismes de la responsabilité pénale dans l'infraction pénale : Les éléments constitutifs de l'infraction, l'infraction intentionnelle et l'infraction d'imprudence
- La mise en œuvre de la responsabilité pénale du dirigeant, du délégataire, du salarié, de la société.

Pour qui : Responsables, managers souhaitant acquérir ou renforcer leurs connaissances en matière de droit social.

Prérequis : Les bases du droit social

Durée : 2 jours (14 heures)

Formateur : Consultant Expert en Droit Social

Moyens : Nos salles sont équipées de système de projection de l'écran du formateur.

Remis : support de cours

Méthode pédagogique : Introduction et présentation de chaque module en simulant les bénéfiques métiers de la mise en œuvre des concepts.

Mise en œuvre d'études de cas adaptés au contexte des stagiaires. Méthode participative et active favorisant les échanges entre participants.

Evaluation de satisfaction :

- Questionnaire de satisfaction
- Bilan avec le formateur

IDENTIFIER ET PREVENIR LE RISQUE PENAL EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE

Identifier avec l'illustration des dernières jurisprudences en la matière, les principales causes de poursuite et de condamnation en matière d'hygiène et de sécurité
Maîtriser la réglementation en la matière
Prévenir le risque en la matière en implémentant des procédures internes adaptées

LES DERNIERES EVOLUTIONS JURISPRUDENTIELLES ET LEGALES EN MATIERE DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Cerner les principales infractions en la matière
Harcèlement, atteinte à la dignité, violence, discrimination, suicide...
Maîtriser les risques associés
Condamnations réellement prononcées en pratique et critères de caractérisation des infractions
Mettre en place une prévention destinée à limiter le risque pénal en matière de risques psychosociaux et de stress
Analyser les rôles respectifs des délégués du personnel, du CHSCT, du médecin du travail, de l'inspecteur du travail
Mettre en place les procédures adéquates et entreprendre les actions nécessaires
Enquêtes à diligenter, sanctions à prendre...

ADAPTER LA GESTION DU PERSONNEL AUX NOUVEAUX RISQUES LIES A LA DISCRIMINATION

Maîtriser les principales évolutions européennes et françaises en matière de discrimination
Différencier les grands types de discrimination et apprendre à identifier les situations à risque - Organiser une politique de prévention des discriminations

ÉVITER LE DELIT D'ENTRAVE ET LA DISCRIMINATION SYNDICALE

Identifier les principaux cas de délit d'entrave et de discrimination syndicale, de poursuite et de condamnation dans la pratique
Mettre en place des process de prévention du risque

RECOURIR A DU PERSONNEL EXTERIEUR OU PRECAIRE EN LIMITANT LE RISQUE PENAL

Identifier les risques de requalification du contrat de prestations de services
Rédiger des contrats de prestations de services et élaborer des pratiques permettant de limiter les risques
Connaître les risques associés à l'intérim et au portage salarial et aux contrats à durée déterminée

IDENTIFIER ET PREVENIR LE RISQUE PENAL EN MATIERE DE DUREE DU TRAVAIL

Les dernières positions jurisprudentielles face à la violation de la législation en matière de durée du travail
Savoir tirer parti de l'évolution de la législation sur les contingents d'heures, les forfaits et le compte épargne temps
Identifier les procédures à mettre en place pour limiter le risque pénal en matière de durée du travail

IDENTIFIER LE ROLE ET LES POUVOIRS DES PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CHSCT, comité d'entreprise, délégués du personnel, organisations syndicales, médecin du travail

CERNER LE ROLE CLE ET LES POUVOIRS DE SANCTIONS DES AUTORITES ADMINISTRATIVES DANS L'AGGRAVATION DU RISQUE PENAL

La HALDE, la CNIL, l'inspection du travail, les Urssaf, les contrôleurs du travail, la CRAM

ÉLABORER UNE STRATEGIE GENERALE DE PREVENTION DU RISQUE PENAL EN MATIERE SOCIALE

La cartographie des risques pénaux sociaux
Les procédures internes : Alerte, process de remontée d'informations...
La mise en place des chaînes de délégations de pouvoirs et de signatures
Les actions de sensibilisation et de formation
Le document unique
Les plans de prévention dont le plan anti-stress et sur les risques psychosociaux
Les réflexes à acquérir en cas d'enquête des autorités administratives (Halde, CNIL, inspection du travail...)

DÉCUPLEZ VOS CHANCES
DE RÉUSSIR, DITES OUI
À LA FORMATION !